



Atelier jouer du violon

Proposé par Stella Nédelchéva¹



"Dans le monde, on voit partout que l'explosion de tel ou tel problème social est due à telle ou telle forme d'exclusion. Alors, il faut lutter pour inclure le plus de gens possible, tous, si on peut, dans ce magnifique univers : celui de la musique, de l'orchestre, du chant et de l'art. "

José Antonio Abreu

¹ Les compétences de l'intervenante sont présentées en annexe 1, p. 9

1- Le musée de la Lutherie et de l'Archèterie Françaises, un lieu propice à une première rencontre avec le violon

Depuis 2009, l'équipe du musée s'est fixée comme objectif de repenser le dispositif muséographique afin de créer un parcours pérenne dédié aux visiteurs handicapés. Le projet, un « musée pour tous », vise à développer la mixité des publics, à créer des dispositifs de médiation pérennes (mobilier, médiation, signalétique, etc.) au cœur de l'exposition, à mettre en place des actions de médiations en direction des groupes handicapés, à favoriser l'autonomie de visite des publics individuels handicapés².

Ce projet « un musée pour tous » repose sur le postulat que « **le handicap des uns enrichit le regard des autres** ». Chaque visiteur handicapé ou valide est en mesure de découvrir tous les aspects de l'instrument de musique - esthétique, sonore, technique - à son rythme et en toute autonomie.

L'ensemble des dispositifs d'aide à la visite s'appuie sur l'utilisation de différents supports de médiation.

Pour les publics mal et non voyants :

- Des bandes podotactiles et d'éveil de vigilance
- Un livret d'aide à la visite en braille
- Un plan tactile, présenté à l'entrée de l'exposition, permet de repérer les différents espaces de l'exposition



- Un établi tactile présente les étapes et les outils de fabrication du violon, de l'archet, de la guitare et de la mandoline, accompagné de cartels en braille



² Le musée obtient le label « Tourisme et handicap » le 10 octobre 2011 et le prix « Patrimoines pour tous, patrimoines pour chacun » en 2012, voir annexes 2 et 3 p. 11 et 12.

Pour les publics mal ou non entendant :

- Une boucle et des colliers magnétiques sont disponibles à l'accueil du musée ;
- Une présentation de l'exposition et du musée en LSF est disponible sur le site Internet du musée : www.musee-lutherie-mirecourt.fr
- Des bornes sonores équipent les vitrines avec la possibilité d'adapter le niveau sonore en fonction des besoins et de brancher le collier magnétique mis à disposition
- En cours : le musée travaille sur une présentation en LSF de l'exposition sur tablette tactile et disponible au prêt à l'accueil



Pour les publics en fauteuil roulant :

- Des vitrines conçues pour un accès aux œuvres facilité



- Une borne multimédia, destinée aux personnes à mobilité réduite, présente les objets exposés sur la mezzanine



Et pour tous :

- Des intitulés et repères visuels contrastés signalent les différents pôles du parcours
- Des instruments (guitare, mandoline, violon, alto, violoncelle, contrebasse) sont à manipuler, essayer ou jouer



- Les textes sont écrits selon les normes typographiques adaptées

Les dispositifs adaptés sont intégrés au parcours de visite et à la scénographie. En effet, il ne s'agit pas de stigmatiser tel ou tel public (les jeunes publics, les handicapés) mais d'offrir au sein de l'exposition des propositions diversifiées susceptibles de correspondre aux attentes de l'ensemble des visiteurs.

Ce nouvel aménagement, le nouveau parcours et la visite sensorielle sont inaugurés le 22 avril 2011.

L'objectif de cette visite est de découvrir tous les aspects de l'instrument de musique : esthétique, sonore et technique dans le respect du rythme et de l'autonomie de chacun. Cette visite sensorielle propose alors une approche tactile et visuelle avec la découverte des étapes de fabrication du violon et de l'archet. Cette visite se poursuit par une approche tactile et sonore dans l'espace jeu où les visiteurs peuvent appréhender la forme et le son des instruments à cordes pincées et frottées. Cette visite se poursuit au sein de l'atelier du musée, véritable immersion dans un des plus anciens ateliers de Mirecourt où trois générations de luthiers se sont succédés pour y fabriquer des guitares et des mandolines.

2- Un atelier de découverte pour les personnes en situation de handicap et pour les personnes valides

L'atelier *Jouer du violon* est une tentative d'inclure le plus grand nombre de personnes dans la merveilleuse famille de la musique, et surtout tous ceux qui du fait de leurs déficiences physiques ou fonctionnelles se voient souvent exclus, faute d'outils adaptés à leurs besoins et à leurs particularités, faute de professionnels prêts à les accompagner dans leur recherche musicale et artistique, ou encore de structures capables de répondre à leur demande.

Dans son cadre tous les participants sont acteurs, aussi bien individuellement que collectivement. Ainsi, par leur participation active, mais aussi par le partage d'avis et de réflexions lors d'un échange convivial à la fin de chaque atelier, les personnes handicapées ont un rôle primordial dans l'élaboration d'une pédagogie qui leur soit adaptée, et dans la création d'outils spécifiques leur permettant de dépasser ou de contourner les contraintes et les obstacles qui les limitent.

Cet atelier vise à faire découvrir à la personne en situation de handicap ses potentiels et ses capacités sur lesquels elle pourra s'appuyer pour construire sa technique instrumentale - une technique nouvelle, probablement très différente de la technique académique, mais qui permettra à la personne de jouer et d'investir son instrument dans une palette d'expression aussi riche que possible.



Le déroulement de l'atelier suit un fil de découverte de l'instrument et de sa pratique, sens par sens, à travers différentes approches (visuelle, auditive, tactile, proprioceptive et kinesthésique), adaptées aux particularités des principaux types de handicap (moteur, visuel, auditif partiel, mental, psychique)³.

Pour les plus petits (de 5 à 12 ans) : l'atelier propose aux enfants d'être les acteurs d'une histoire, racontée et jouée sur place, dans laquelle ils auront une "mission" très spéciale, mais... pour l'accomplir ils devront traverser plusieurs épreuves - de découverte, d'écoute, d'observation, de dextérité... et enfin, de collaboration.

³ Les différentes phases de l'atelier sont détaillées en annexe 4, page 13.

La présence d'un volontaire en service civique, luthier et musicien, nous permet d'engager une réflexion sur les possibilités de création d'une facture instrumentale adaptée.

Espérant raviver la flamme de musicien et ouvrir de nouveaux horizons artistiques pour chaque participant de l'atelier, nous nous proposons aussi d'être le relais pour des pratiques instrumentales autres que celle du violon, selon la sensibilité et les goûts de chacun...

L'atelier, d'une durée d'1h30 et animé par Stella Nédelchéva, a lieu dans les locaux mêmes du musée et se déroule en petits groupes de 4 ou 5 personnes par séance afin que chacun puisse participer, s'exprimer et bénéficier d'un accompagnement personnalisé au cours de l'activité. Lorsqu'il est proposé à des jeunes publics ou des adultes valides, l'atelier peut accueillir une quinzaine de personnes. La chargée du service des publics est présente, lors de chaque animation, comme observatrice.

3 – Un projet innovant pour l'équipe du musée de la Lutherie

L'atelier *Jouer du violon* s'adresse à **de nouveaux publics**.

En effet il est proposé aux adultes et aux enfants en situation de handicap, qu'ils soient visiteurs indépendants ou en groupe avec leurs accompagnateurs lorsqu'ils sont accueillis dans une structure spécialisée :

- Handicapés moteurs ayant l'usage de leurs membres supérieurs
- Déficients visuels partiel ou total
- Déficients auditifs partiels
- Handicapés psychique ou mental léger

Cet atelier s'adresse aussi aux adultes et aux enfants « valides » qu'ils soient visiteurs indépendants ou en groupe avec leurs accompagnateurs.

Cet atelier basé aussi sur **la rencontre des personnes valides et handicapées** réunit autour du patrimoine et de la musique, de l'art plus généralement mobilise de nombreuses personnes ressources :

En interne

- Valérie Klein, directrice du musée pour le suivi du projet et son évaluation
- Emilie Vaquette, chargée du service des publics du musée de la lutherie et intervenant lors des ateliers proposés
- Kathy Delangle, chargée d'accueil au musée
- Anne Sophie Benoit, chargée des collections du musée de la lutherie, luthier de formation et d'expériences (20 ans)
- Christophe Pénigaud, volontaire service civique, musicien et jeune luthier dont une des missions consiste à participer à l'accueil des publics handicapés.

Intervenants extérieurs

Une professionnelle de la musique et du handicap :

- Stella Nedelcheva

Son parcours de formation (médecine, musique et pédagogie), sa confrontation personnelle à une situation de handicap et son implication dans d'autres projets de pratique musicale avec des personnes en situation de handicap sont autant de compétences réunis pour la réussite du projet. *(Voir CV joint en annexe)*

Des professionnels accompagnateurs :

- Les accompagnateurs des personnes en situation de handicap
- Les professeurs de l'éducation nationale
- Les animateurs de centre de loisirs

Fortes de ces personnes ressources, l'équipe du musée vise ainsi **l'accessibilité des personnes en situation de handicap aux enseignements et pratiques artistiques**, tout en souhaitant atteindre les objectifs suivants :

Objectifs généraux

- Promouvoir l'accès aux activités culturelles et musicales auprès des personnes en situation de handicap (adultes et jeunes publics)
- Faire découvrir et faire expérimenter la pratique d'un instrument de musique aux personnes handicapées (adultes et jeunes publics)
- Favoriser la rencontre entre les personnes valides et les personnes handicapées
- Poursuivre l'action de sensibilisation d'une pédagogie musicale adaptée initiée par Vosges Arts Vivants

Objectifs opérationnels

- Cibler la demande, les besoins et les capacités d'action des personnes handicapées en vue d'une pratique instrumentale occasionnelle ou régulière
- Créer des outils spécifiques au service d'un enseignement adapté du violon, et plus généralement des instruments de la famille des cordes, selon les différents types de handicaps

Partenariats engagés

- Les structures spécialisées accueillant des personnes en situation de handicap de la Région Lorraine
- L'association Vosges Arts Vivants
- La MDPH
- L'association Musique et situation de handicap et les membres du réseau « Musique et handicap » à l'échelle nationale

Partenariats financiers

Ce projet est porté par **la Ville de Mirecourt** et soutenu par :

- **L'Etat** : Direction Régionale des Affaires culturelles de Lorraine

- **La région** : Direction des affaires culturelles
- **Le département** : Projets Innovants dans le cadre du Schéma Départemental de l'Education Artistique (SDEA) pour 2012 et 2013.

4 – Les modes d'évaluation

L'évaluation de l'atelier s'appuie à la fois sur des méthodes quantitatives et qualitatives et plus particulièrement sur la méthode de l'évaluation formative, tant du point de vue des bénéficiaires que de celui des intervenants.

Evaluation avec les bénéficiaires

A l'issue de chaque atelier, un échange convivial d'une quinzaine de minutes permet aux personnes handicapées d'exprimer leur point de vue d'acteurs de l'atelier. Ils participent ainsi pleinement à la recherche-action pour une pédagogie adaptée de la découverte du violon et pour le développement d'une facture instrumentale adaptée. Les remarques et recommandations sont capitalisées tout au long du projet et donnent lieux à des réajustements si nécessaires.

Evaluation des intervenantes

Les ateliers sont conduits en binômes par la musicienne intervenante et la chargée des services des publics du musée. A l'issue de chaque atelier, chacune exprime ses ressentis et ses observations. Chaque séance donne lieu à un compte-rendu.

Toutes les difficultés rencontrées sont partagées avec l'équipe du musée et, le cas échéant, avec les personnes et structures ressources du réseau « Musique et handicap », et particulièrement l'association musique et situation de handicap (MESH).

Quelques difficultés envisagées :

- *La durée de l'atelier (1h15) n'est-elle pas trop longue pour une concentration soutenue ? La durée de l'atelier est-elle suffisante pour induire le désir de pratiquer un instrument de musique ?*
- *Les accompagnateurs seront-ils acteurs du projet comme souhaité ? Sinon comment faire pour les impliquer ? La préparation de la visite est une étape indispensable : elle sera obligatoire et se fera directement auprès des 2 intervenants.*
- *La mixité des groupes sera-t-elle « acceptée » par les personnes valides ? Une sensibilisation préalable semble indispensable.*
- *L'ouverture aux publics du musée posera-t-elle un problème pour une réalisation conjointe de l'atelier ? L'atelier nécessite-t-il des conditions de réalisation qui pourraient nous conduire à réserver des créneaux horaires qui leur seraient spécifiquement dédiés ?*

Pour capitaliser cette expérience, l'équipe du musée proposera au printemps 2013 une rencontre avec les personnes ressources et l'ensemble des acteurs professionnels de la musique engagés dans une démarche d'accueil de personnes en situation de handicap dans leurs établissements.

Annexe 1 **Curriculum Vitae**

Stella NEDELICHEVA
3, rue Notre-Dame de Lourdes
Logement 245
54000 Nancy

Née le 01/10/1981 à Varna (BULGARIE)
Nationalité : Bulgare

Tél. : 03 83 98 36 49

Mail : stella.nedelcheva@yahoo.fr

STAGES et EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

- 2010-2011 Stage de direction chorale adaptée aux personnes en situation de handicap moteur au sein de *Tutti Canti* - Nancy - animation d'atelier d'initiation au solfège et de déchiffrage d'une partition de musique
- 2011 Plusieurs interventions musicales auprès des personnes âgées en maisons de retraite (*Korian Plaisance* - Nancy et *L'Oseraie* - Laxou) sur les projets suivants:
- Voyage autour du monde en musique
- Musique et poésie sur le thème de la Nature
- 2009-2011 Enseignante d'accordéon, de piano et de formation musicale (à titre libéral) auprès d'enfants et d'adultes
Projet réalisé dans le cadre d'un regroupement de mes élèves :
- création (texte et musique) d'un conte musical: *"La route vers l'arc en ciel"*
- Enseignement adapté du piano auprès de personnes en situation de handicap (Foyer d'accueil spécialisé *L'Eau Vive* - Saint Max)
Projet en cours: *"Le langage musicale - de la pâte sonore à la communication"*
- 2009-2011 Eveil musical auprès des enfants (3 - 6 ans et 7 - 11ans) de la MJC *Nomade* - Vandoeuvre-les-Nancy et MJC Bazin - Nancy
Projets réalisés:
- La découverte des différentes familles d'instruments de musique
- La musique des 6 continents
- Depuis septembre 2010 Chef de chœur de la chorale "La Cristalline" à Nancy (chœur d'enfants de 8 à 12 ans)
Concert de fin d'année scolaire 2010/2011 sur le thème:
"La sagesse du monde à travers les chants d'enfants"
- 01.10.2004 – 30.09.2007 Stages hospitaliers de 3 mois chacun en qualité d'externe des hôpitaux de Nancy dans différents services (médecine, chirurgie, réanimation, pédiatrie et psychologie) du CHU de Nancy

Infirmière au Centre Psychothérapique de Nancy

- 2006 – 2007
- Maison d'Accueil Spécialisé - Laxou
 - Clinique Intersectorielle d'hospitalisation libre
 - Unités fermées d'hospitalisation sous contrainte
- 2006 - 2007
- Plusieurs interventions musicales sous formes de concerts bénévoles pour les personnes polyhandicapés de la Maison d'Accueil Spécialisée

FORMATION

- 2010 - 2011
- Licence 3 Musicologie (Université Nancy2)
Licence 2 Anglais (ERUDI - Nancy 2)
- Depuis 2004
- Conservatoire Régional de Nancy: orgue (4^{ème} année, deuxième cycle) , piano, violon (deuxième cycle), basse continue, écriture (troisième cycle) et formation musicale (CEM : certificat d'études musicales)
- 05.11.2007 – 04.05.2008
- Interne en médecine générale
UFATT : Unité Fonctionnelle d'Accueil et de Traitement des Toxicomanes – CHU de Nancy
- 2000 - 2007
- Validation du 1^{er} et 2^{ème} cycle d'études médicales
- 1996 - 2000
- Lycée Bilingue Français : « Frédéric - Joliot Curie », Varna – Bulgarie et Lycée Anglais privé
- 1990 - 1997
- Ecole et Collège Russe

DIPLOMES, CERTIFICATS ET TRAVAUX DE RECHERCHE

Maîtrise en Sciences Biologiques et Médicales

- Certificat de Biologie et Médecine de la Reproduction : obtenu le 7.10.2004 à la Faculté de Médecine de Nancy
- Certificat de Pharmacologie Cellulaire, Pharmacogénétique et Pharmacocinétique : obtenu le 28. 06.2003 à la Faculté de Médecine de Nancy

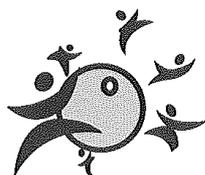
Mémoires

- « Histoire des Dispositifs Intra - Utérins de l'Antiquité à nos Jours », mémoire soutenu le 07.10.2004 devant la Faculté de Médecine de Nancy
- « La Place de l'INFa dans le Traitement de la Leucémie Myéloïde Chronique », mémoire soutenu le 28.06.2003 devant la faculté de Médecine de Nancy

Langues (parlées et écrites) : français, anglais, russe, bulgare

Annexe 2

Le label « Tourisme et Handicap »



Association
Tourisme & Handicaps

Musée de la Lutherie et de l'Archèterie
Françaises
Cours Stanislas BP 189
88507 Mirecourt

Paris, le 10 octobre 2011

A l'attention de Mme Maria Boyer

Madame, Monsieur,

Après instruction de votre dossier transmis par l'instance régionale de mise en œuvre du label national « Tourisme & Handicap », nous avons le plaisir de vous annoncer que votre demande a été validée par la commission nationale de septembre 2011, selon la déclinaison suivante :

- Handicap moteur
- Handicap visuel
- Handicap auditif
- Handicap mental

Nous sommes très sensibles à votre démarche visant à favoriser l'accès au tourisme et aux loisirs des personnes handicapées, en facilitant d'accueil et l'accessibilité de votre site à cette clientèle, et nous vous en remercions.

Nous attirons votre attention sur le fait que vous ne serez officiellement labellisé que lorsque vous aurez retourné un des deux exemplaires de la charte du labellisé signé à l'adresse suivante avant le 20 décembre 2011.

Association Tourisme et Handicaps
43 rue Marx Dormoy
75018 Paris

Vous avez la possibilité de vous procurer **une version informatique du logo du label** afin de la faire figurer sur vos documents de communication. Pour cela, il faut vous adresser au correspondant du label de votre département.

Vous pouvez également **louer la plaque du logo du label** selon les formalités du bon de commande ci-joint. **Cette location n'est pas obligatoire mais largement recommandée pour favoriser la communication auprès de la clientèle handicapée.**

Vous souhaitant bonne réception de ces documents,

Veuillez croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sincères salutations.



Annette Masson
Présidente
Association Tourisme et Handicaps

Copie transmise à la DIRECCTE Lorraine

Association Tourisme & Handicaps
43, rue Marx Dormoy - 75018 Paris - Tél. : 01 44 11 10 41 - Fax : 01 45 55 99 60
www.tourisme-handicaps.org - email : tourisme.handicaps@club-internet.fr
Association régie par la loi 1901

Annexe 3

Prix « Patrimoines pour tous, patrimoines pour chacun »



**Direction générale
des patrimoines**

Paris, le **08 NOV. 2012**



Madame Maria ROUYER
Maire de Mirecourt
Mairie
32 rue du Général Leclerc
88500 MIRECOURT

Affaire suivie par **D. FORCE**

Poste
DGP/DPP/DG/REF12/N° **467**
Référence

6, rue des Pyramides
75041 Paris Cedex 01
France

Téléphone 01 40 15
Télécopie 01 40 15

Madame le Maire,

J'ai l'honneur de vous indiquer que j'ai décidé de l'attribution d'une subvention d'un montant de 20 000 euros sur l'exercice 2012, en faveur de la Mairie de Mirecourt dans le cadre de l'obtention du Prix « Patrimoines pour tous, patrimoines pour chacun », qui récompense des actions ou des réalisations d'excellence en matière d'accessibilité pour les personnes handicapées et qui a été décerné au musée de la lutherie et de l'archèterie française de Mirecourt.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de ma considération distinguée.


Jacqueline EIDELMAN
Chef du département de la politique des publics
Direction générale des patrimoines

Annexe 4

Déroulement de l'atelier pour les adultes

Étape 1 : Introduction (5 à 10 min)

Brève présentation du musée et de l'atelier.

Présentation du violon et sa place au sein de la famille des cordes.

Première approche avec l'instrument : VISUELLE (pour les personnes avec handicap moteur, auditif, psychique, mental)

Pour les personnes avec handicap visuel cette première étape de présentation de l'instrument sera AUDITIVE et se fera à travers l'écoute comparée d'échantillons sonores d'un violon, d'un alto, d'un violoncelle et d'une contrebasse.

Étape 2 : Le violon: un instrument à plusieurs "visages" (10 à 15 min)

Pendant cette étape, l'intervenante joue 3 ou 4 courts extraits musicaux de pièces pour violon, appartenant à différentes époques et différents genres (baroque, classique, romantique, contemporain, traditionnel...) en vue d'une approche AUDITIVE des différentes "facettes sonores" de l'instrument. Chaque exemple musical est suivi d'un dialogue interactif avec le public sur la perception musicale, le genre, l'époque, le compositeur...

Le déroulement de cette étape est commun aux différents types de handicap *en adaptant le volume sonore pour les personnes avec déficience auditive partielle et en leur proposant, en supplément, de ressentir les vibrations produites par la caisse de résonance d'un instrument à cordes grave (violoncelle ou contrebasse).*

Étape 3 : Le corps du violon (10 min)

Cette étape consiste en une approche TACTILE qui permet la découverte du violon et de l'archet grâce à l'établi tactile proposé dans l'exposition.

Des explications sur le rôle de chaque partie du violon dans l'élaboration du son, complètent cette découverte.

Le déroulement est commun aux différents types de handicaps.

Étape 4 : Corps à corps avec le violon (15 min)

C'est l'étape de l'approche PROPRIOCEPTIVE pendant laquelle chaque personne a la possibilité de découvrir et d'expérimenter la tenue du violon et de l'archet et de rechercher un équilibre corporel dans la tenue de l'instrument, adapté à sa morphologie. L'utilisation d'un grand miroir facilite la représentation spatiale en ce qui concerne la posture du violoniste débutant.

Auprès du public avec déficience visuelle le rôle du miroir est remplacé par l'intervention verbale et gestuelle de l'intervenant aidant la personne à trouver un repère spatial correct de la position de son corps par rapport à celui de l'instrument.

La présence et la participation active d'un stagiaire luthier au musée est particulièrement intéressante pendant cette étape. Elle permet d'engager une réflexion sur les possibilités d'adaptation concernant la fabrication de l'instrument ou de ses accessoires en faveur d'une tenue plus ergonomique, au service des personnes

présentant des particularités morphologiques ou de posture en rapport avec leur handicap. La mise à disposition d'un violon de droitier et d'un violon de gaucher nous permet de contourner les contraintes physiques en rapport avec certains handicaps (paralysie des doigts unilatérale, absence de phalanges d'une main, dystonies de fonction, malformation d'une épaule...).

Étape 5 : Les gestes du violoniste (15 min)

Cette étape est consacrée à l'approche KINESTHESIQUE ou l'expérience du violon à travers le mouvement. Elle s'articule autour des objectifs suivants:

- conduire l'archet sur les cordes
- faire des notes
- découvrir les premiers sons

Elle concrétise avec l'essai de jouer ensemble en improvisant un petit orchestre constitué de cordes et de petites percussions : maracas, claves, triangle, grelots, tambourin (chaque personne aura la possibilité de choisir son instrument ou de faire un échange d'instrument lors du deuxième essai). Cet orchestre improvisé exécute des œuvres en même temps qu'un orchestre symphonique ou autre, diffusé sur un CD.

La coordination des mouvements est une phase indispensable à toute pratique instrumentale.

Elle implique et développe:

- une représentation temporelle et spatiale adéquate et de plus en plus précise
- une capacité de continuité et de fluidité dans les gestes
- une capacité d'utiliser son potentiel émotionnel et mental pour conditionner l'élaboration d'un geste précis

Ces paramètres font aussi l'objet d'observations afin de pouvoir imaginer, développer et proposer des outils adaptés qui permettraient au plus grand nombre de personnes en situation de handicap de réaliser leurs désirs de pratique instrumentale.

Étape 6 : Évaluation (30 min)

Échange convivial avec les participants et leurs accompagnateurs sur l'atelier, mais aussi sur les désirs, les possibilités, les outils... de pratique instrumentale pour les adultes en situation de handicap (15 min) / Evaluation entre les deux intervenantes (15 min)

Déroulement de l'atelier pour les jeunes publics

Le déroulement de l'atelier adapté à un public d'enfants comprend les mêmes étapes que celui prévu pour un public d'adultes, mais ces étapes sont incluses dans une histoire vivante, racontée et jouée dans le cadre de l'atelier. Les enfants sont progressivement introduits dans l'histoire en tant qu'acteurs et leur participation a un rôle déterminant dans la résolution de sa problématique.